Cfdt: ÎLE DE FRANCE

INFO RAP!DE

RAPPEL

N° 081/2026

02.11.2026

DESTINATAIRES

- Syndicats
- Unions professionnelles

CONTACT

Patrick LABBOZ
Secrétaire régional
Santé au travail
plabboz@idf.cfdt.fr

Camille BOQUET
Chargée de projet
Santé au travail
cboquet@idf.cfdt.fr

INSCRIPTIONS

Inscription obligatoire **ICI**
ou en recopiant le lien suivant dans votre navigateur Internet :
urlr.me/UC8ZVk



La santé mentale est aujourd'hui l'un des principaux défis du monde du travail. Charge de travail excessive, intensification des rythmes, perte de sens, tensions relationnelles, harcèlement, multiplication des arrêts de travail : les signaux d'alerte se multiplient et témoignent d'une dégradation préoccupante des conditions de travail.

Ces constats nous invitent à interroger collectivement les organisations du travail et les moyens d'agir pour préserver durablement la santé des travailleuses et des travailleurs.

Comment prévenir l'épuisement professionnel ? Comment repérer les signaux d'alerte avant la rupture ? Quel rôle peuvent jouer le dialogue professionnel, les représentants du personnel et les acteurs de la prévention ? Comment agir sur les causes organisationnelles plutôt que de se limiter au traitement des conséquences ?

L'objectif de cette journée est de partager les expériences et de mieux identifier les leviers à mobiliser dans les administrations et les entreprises pour agir sur la santé mentale au travail.

AU PROGRAMME

- Les leviers de négociation : atelier participatif et échanges ;
- Des témoignages d'équipes syndicales et des retours d'expérience autour d'accords sur la santé mentale ;
- Un focus sur le dialogue professionnel et des retours d'expérimentations ;
- Des interventions d'acteurs de référence de la prévention, du dialogue social et de l'organisation du travail.

PARCE QUE LA SANTÉ MENTALE AU TRAVAIL EST AUSSI UN ENJEU COLLECTIF, DONNONS-NOUS LES MOYENS D'AGIR SYNDICALEMENT.